AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

20

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC ROUSSILLON
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
60 F.

N° 35 - 21 novembre 78

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

Psylle du Poirier -

Le Psylle du poirier (Psylla pyri) a pullulé cette année encore dans diverses plantations.

Il convient, pour éviter le retour de mésaventures semblables de ne plus intervenir avec des insecticides, durant la belle saison.

Par contre, il est recommandé, dans les vergers concernés, de réaliser dès réception de cette note et avant la chute complète des feuilles une pulvérisation soignée et abondante.

La spécialité à mettre à contribution sera une pyréthrine de synthèse du type :

perméthrine	Dose 8,75 g/Hl	soit 0,035 %	de produit commercial/Hl
fenvalerate	Dose 10 g/hl	" 0,1 %	" " "

Il sera encore possible d'intervenir durant les 2 premières décades de janvier avec une spécialité à base de colorants nitrés (D.N.O.C.) dont le spectre d'activité est encore plus large. Dose 600 g/hl soit 1 % de produit commercial par hectolitre d'eau

Il importe de détruire les psylles adultes avant que les femelles ne pondent et d'intervenir, que cela soit durant l'automne ou en hiver, pendant des heures ensoleillées et relativement chaudes durant lesquelles le ravageur est très actif.

OLIVIER

Cycloconium ou "oeil de Paon" -

De nombreuses taches de forme circulaire sont observées sur feuilles; leur présence peut entraîner une chute précoce du feuillage. Un traitement à base d'oxychlorure de cuivre est recommandé après repérage des dégâts sur les arbres récoltés.

Cochenille (Saissetia oleae) -

La dispersion de larves de Saissetia est en cours dans certaines olivettes situées à l'Ouest du département de l'Hérault. Pour limiter les pullulations de ce ravageur actuellement/plus vulnérable, l'on aura recours à un insecticide du type Méthidathion utilisé à la dose de 40 g. de matière active pour 100 l. d'eau. L'adjonction d'une huile blanche d'été à 2 l. de produit commercial est souhaitable.

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : XXXXX F. JOURNET

7.1291

Fumagine-

Bien qu'en régression cette année, la maladie se manifeste cependant avec plus ou moins d'intensité selon les secteurs.

Pour assurer une protection suffisante contre ces parasites, le mélange suivant est préconisé :

- méthidathion : 40 g. de matière active
+ huile blanche d'été : 2 litres de produit commercial
+ oxychlorure de cuivre : 0,500 kg de " "

pour 100 litres d'eau.

Ce mélange sera appliqué sur les arbres déjà récoltés, ou sur les variétés tardives, en respectant les délais légaux d'emploi avant récolte qui sont de 21 jours pour l'olive.

ABONNEMENTS-REABONNEMENTS

Les tarifs d'abonnement au Bulletin Technique des Stations d'Avertissements Agricoles restent inchangés pour l'année I979.

Abonnement ordinaire .... 60,00 F

Abonnement collectif :

1) à une même adresse.......................... 60,00 F. + 40,00 F par série supplémentaire de bulletins

2) à plusieurs adresses........................ 60,00 F. + 50,00 F par adresse supplémentaire

3) à plusieurs Stations d'Avertissements ..... 60,00 F + 50,00 F par Station supplémentaire

La documentation générale (revues, tracts...) dont peuvent bénéficier les abonnés des Stations, indépendamment du Bulletin Technique et de ses annexes ne fera l'objet, pour les abonnements collectifs, que d'un seul service.

ATTENTION:

Les abonnements doivent être réglés de préférence par chèque postal : C.C.P. Montpellier 5238-57 - Régisseur de Recettes - D.D.A. MONTPELLIER

ou par chèque bancaire.

Mentionner de manière précise le nom du destinataire en caractères d'imprimerie et spn adresse postale codée

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
CHEF DE CIRCONSCRIPTION

V.LAGAUDE

Tirage du 21 novembre I978 - I550 exemplaires

N° d'inscription P.P. 531 A.D.

DLP-7-3-78424120

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

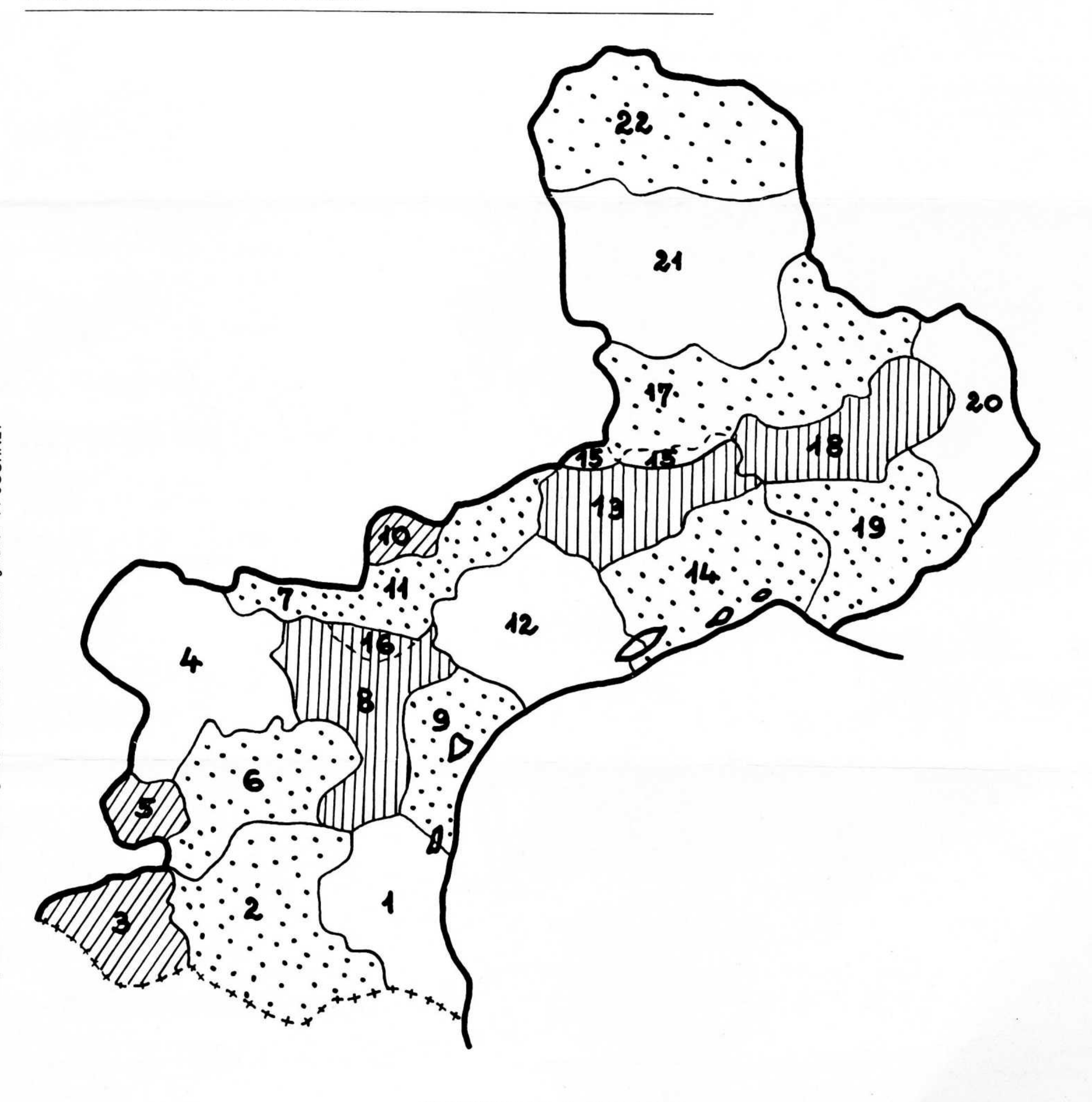
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de recettes de la D.D.A.

C.C.P. Montpellier 5238-57

Numéro spécial

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" - Directeur-gérant : P. JOURNET



INSTRUCTIONS A NOS ABONNES

Nous recommandons à nos lecteurs de conserver soigneusement le présent numéro spécial qui leur apporte des renseignements auxquels ils devront se référer toute l'année :

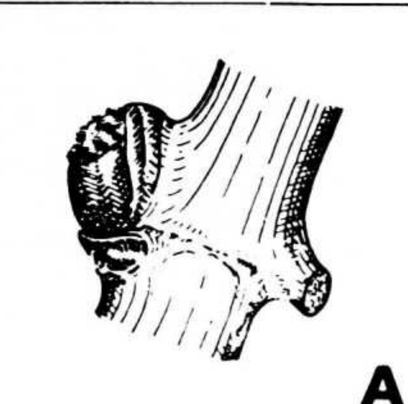
a) Carte et nomenclature des zones, grâce auxquelles ils peuvent situer exactement leur exploitation et utiliser les conseils de traitements localisés.

b) Stades-repères des arbres fruitiers.

Stades repères de la vigne

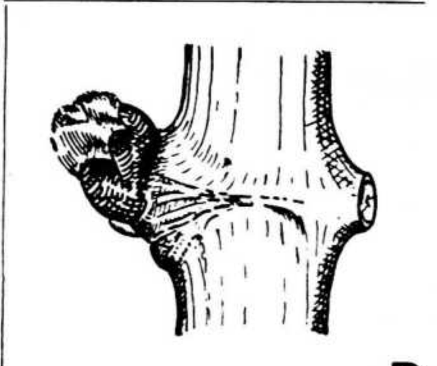
Dessins de M. BAGGIOLINI

Stations fédérales d'essais agricoles, Lausanne



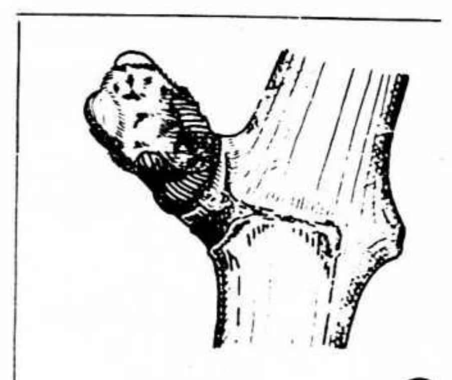
Bourgeon d'hiver

Bourgeon principal formé pendant l'année précédente, caractérisant la vigne dans son état de repos d'hiver. Oeil presque entièrement recouvert par deux écailles protectrices brunâtres.



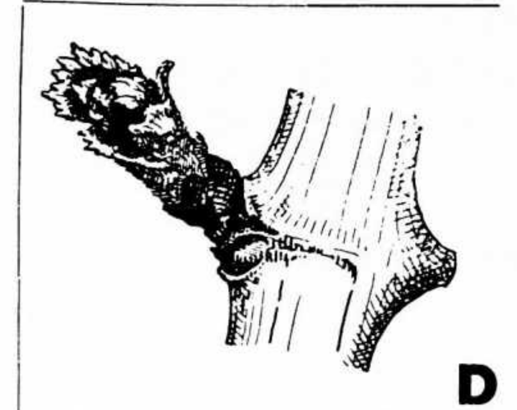
Bourgeon dans le coton

Suit de près le début des « pleurs ». Bourgeon gonflé dont les écailles s'écartent ; protection cotonneuse brunâtre très visible.



Pointe verte

Oeil continuant à gonfler et à s'allonger, jusqu'à présenter la pointe verte constituée par la jeune pousse.



Sortie des feuilles

Apparition des feuilles rudimentaires rassemblées en rosette, dont la base est encore protégée par la « bourre », progressivement rejetée hors des écailles.



Feuilles étalées

Premières feuilles totalement dégagées présentant les caractères variétaux. Sarment herbacé nettement visible.



Grappes visibles

Grappes rudimentaires apparaissant au sommet de la pousse. 4-6 feuilles étalées.



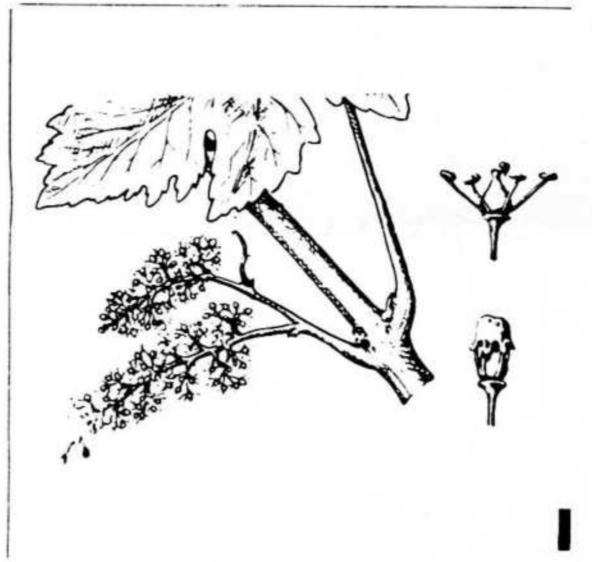
Grappes séparées

Grappes s'espaçant et s'allongeant sur la pousse. Organes floraux encore agglomérés.



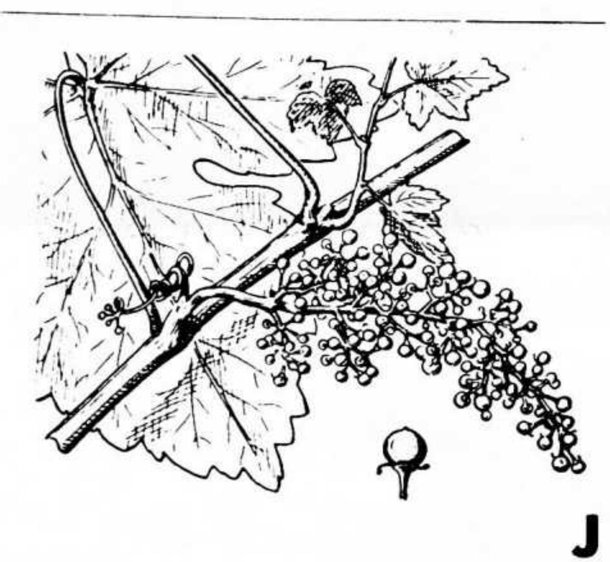
Boutons floraux séparés

Apparition de la forme typique de l'inflorescence à grappe, dans laquelle les boutons floraux sont nettement isolés. Détail de la figure : fleur en bouton.



Floraison

Les détails de la figure montrent comment la corolle, en forme de capuchon, se détache de sa base et se trouve repoussée vers le haut par les étamines. A la chute de la corolle, l'ovaire reste nu, tandis que les organes mâles se disposent en rayons autour de lui.



Nouaison

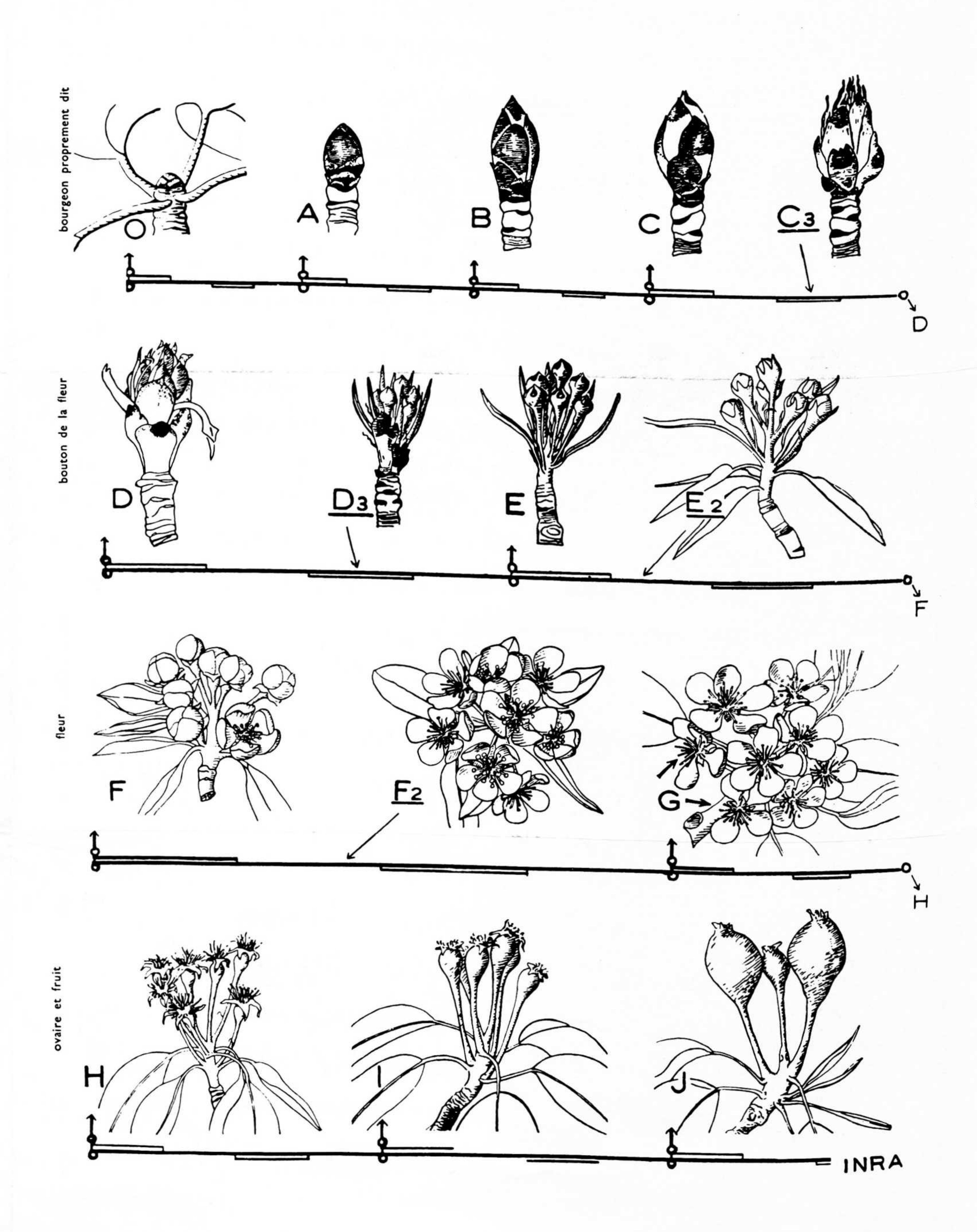
Ovaire commençant à grossir après la fécondation. Les étamines flétrissent, mais restent souvent fixées à leur point d'attache. Le petit fruit formé prend bientôt la forme du « grain » typique de la variété.

L'appréciation objective du développement momentané d'une vigne au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution de l'organe considéré n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur une même plante.

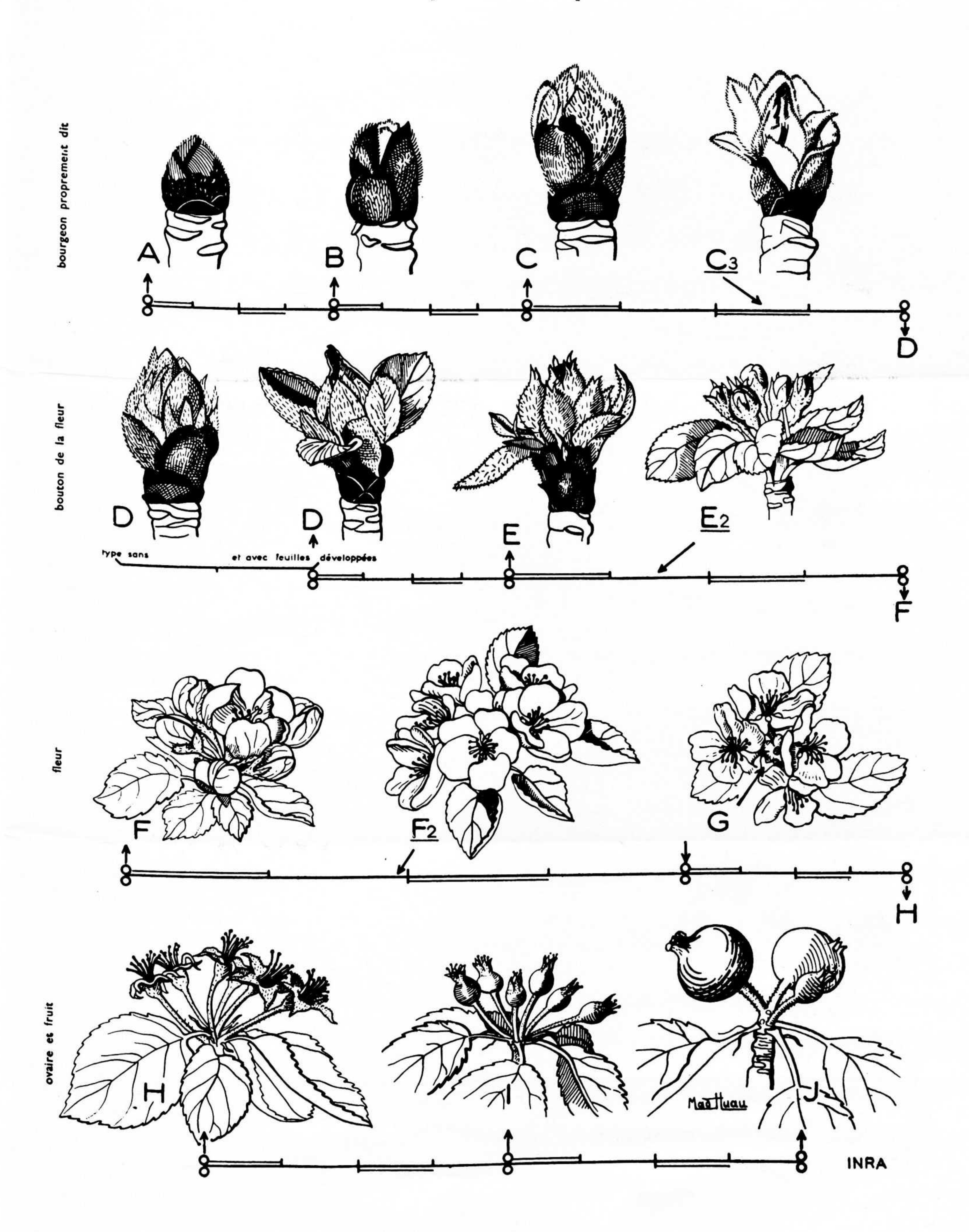
On considérera donc comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les ceps de la vigne.

(Extrait de la « Revue romande d'Agriculture, de Viticulture et d'Arboriculture », 8, N° 1, pp. 4-6, 1952.)

Stades-repères du poirier

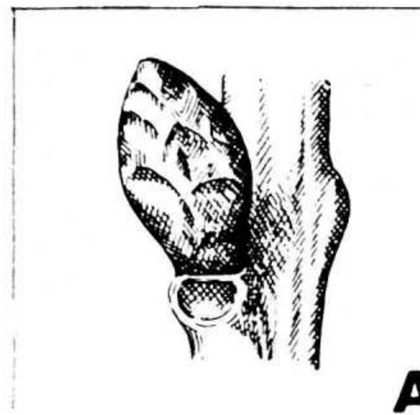


Stades-repères du pommier



Stades repères du cerisier

Dessins de M. BAGGIOLINI



Bourgeon d'hiver

Caractérise l'état de repos de l'arbre. Bourgeon entièrement brun, aigu et complètement fermé.



Bourgeon gonflé

Le bourgeon s'arrondit sensiblement et prend à son sommet une coloration vert clair.



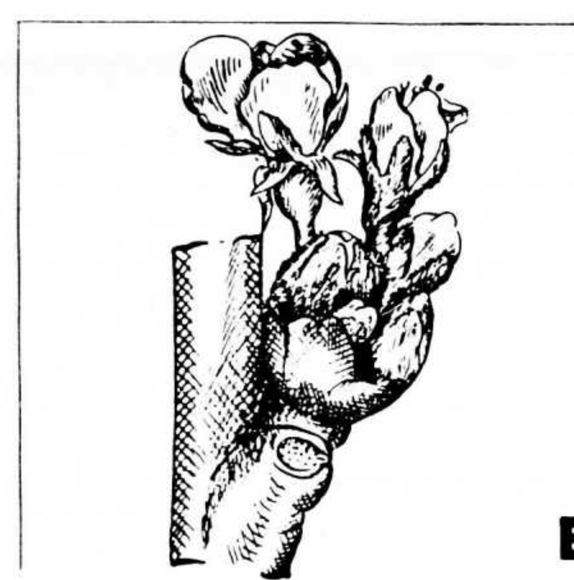
Boutons visibles

Les écailles du sommet s'écartent et laissent voir les boutons verts encore rassemblés.



Les boutons se séparent

Les boutons se séparent entre eux, tout en restant enveloppés à leur base par les écailles du bourgeon; la pointe blanche de la corolle est visible.



On voit les étamines

Les premiers boutons s'ouvrent partiellement et laissent apparaître les étamines.



Fleur ouverte

Toutes les fleurs sont ouvertes, c'est la pleine floraison.



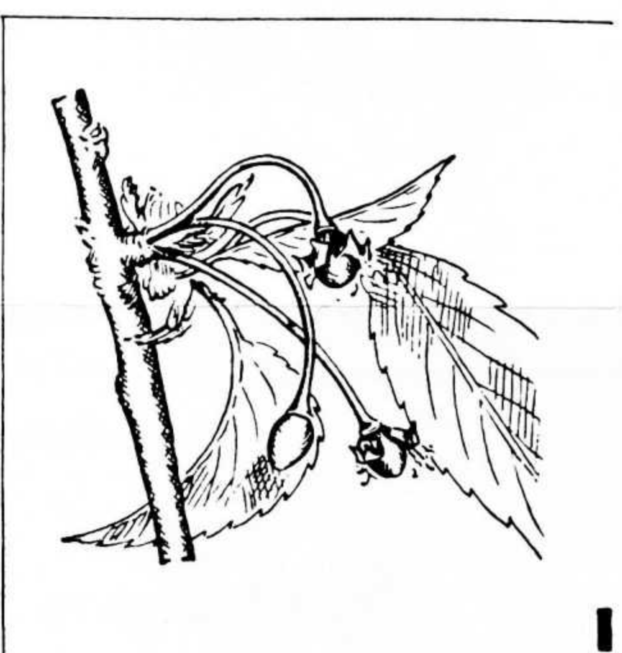
Chute des pétales

Les pétales flétrissent et commencent à tomber, les étamines s'enroulent.



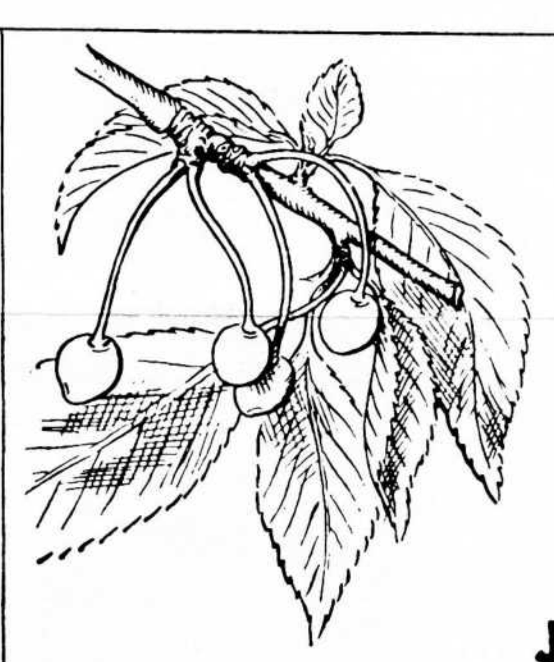
Nouaison

Tous les pétales sont tombés; la base du calice commence à grossir; la nouaison a eu lieu.



Le calice tombe

La collerette du calice se dessèche, se détache et finit par tomber, laissant le petit fruit à nu.



Jeune fruit

Le jeune fruit grossit rapidement et prend bientôt sa forme normale.

L'appréciation objective de l'état du verger au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution des bourgeons n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur un même arbre.

On considérera comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les arbres du verger.

(Extrait de la « Revue romande d'Agriculture, de Viticulture et d'Arboriculture », 8, N° 3, pp. 22-23, 1952.)

NOMENCLATURE CANTONALE DES ZONES

PYRENEES-ORIENTALES

1. - **PLAINE du ROUSSILLON.** - Argelès-sur-Mer, Millas, Perpignan (O. et E.), Rivesaltes, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Thuir.

2. - **CONFLENT, VALLESPIR, FENOUILLEDES, HAUTES CORBIERES.** - Arles-sur-Tech, Céret, Latour-de-France, Olette, Prades, Prats-de-Mollo, Saint-Paul-de-Fenouillet, Sournia, Vinça.

3. - **CAPCIR, CERDAGNE.** - Mont-Louis, Saillagouse.

AUDE

4. - **AUDE ATLANTIQUE.** - Alaigne, Alzonne, Belpech, Carcassonne (E. et O.), Castelnaudary (N. et S.), Chalabre, Conques, Fanjeaux, Limoux, Montréal Saint-Hilaire, Salles-sur-l'Hers.

5. - **PAYS DE SAULT.** - Belcaire.

6. - **HAUTES CORBIERES.** - Axat, Couiza, Mouthoumet, Quillan.

7. - **MONTAGNE NOIRE.** - Mas-Cabardès, Saissac, ainsi que les communes de Cabrespine, Castans, Citou, Lespinassière.

8. - **CORBIERES MINERVOIS.** - Capendu, Peyriac (moins les communes de Cabrespine, Castans, Citou, Lespinassière), Durban, Ginestas, Lagrasse, Lézignan, Tuchan.

9. - **NARBONNAIS.** - Coursan, Narbonne, Sigean.

GARD

17. - **CEVENNES.** - Anduze, Alzon, Alès, Barjac, Bessèges, Genolhac, La Grand'Combe, Le Vigan, Lasalle, Saint-Ambroix, Saint-André-de-Valborgne, Saint-Jean-du-Gard, Sumène, Trêves, Valleraugue.

18. - **GARRIGUES et VALLEES GARDOISES.** - Lédignan, Lussan, Quissac, Saint-Chaptes, Saint-Hippolyte, Saint-Mamert, Sauve, Uzès, Vézenobres.

19. - **BAS-RHONE.** - Aigues-Mortes, Beaucaire, Marguerittes, Nimes, Saint-Gilles, Sommières, Vauvert.

20. - **VALLEE DU RHONE.** - Aramon, Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit, Remoulins, Roquemaure, Villeneuve-les-Avignon.

HERAULT

10. - **MONTS DE LACAUNE.** - La Salvetat.

11. - **MONTAGNE NOIRE, SAINT-PONAIS, ORB.** - Bédarieux, Lunas, Saint-Gervais, Saint-Pons, Olargues, ainsi que les communes de Cassagnoles, La Caunette, Ferrals-les-Montagnes, Minerve.

12. - **BITERROIS.** - Agde, Béziers (1 et 2), Capestang, Florensac, Montagnac, Murviel, Pézenas, Roujan, Saint-Chinian, Servian.

13. - **LODEVOIS et GARRIGUES HERAULTAISES.** - Aniane, Claret, Clermont-l'Hérault, Gignac, Les Matelles, Lodève, Saint-Martin-de-Londres.

14. - **BAS-RHONE LANGUEDOC.** - Castries, Frontignan, Lunel, Mauguio, Mèze, Montpellier (3), Sète.

15. - **CAUSSES et CEVENNES.** - Ganges, Le Caylar.

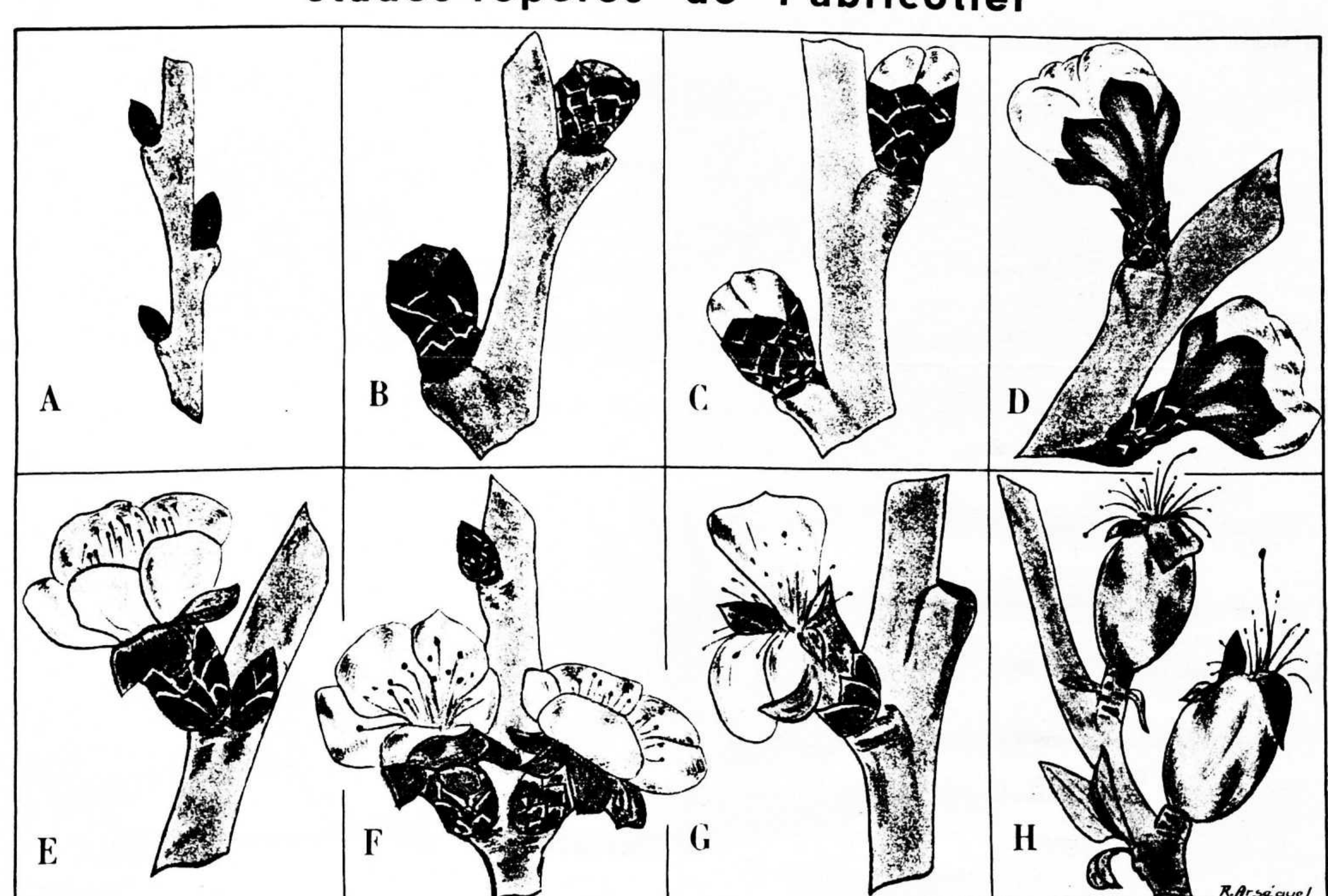
16. - **MINERVOIS.** - Olonzac (sauf les communes de Cassagnoles, La Caunette, Ferrals-les-Montagnes, Minerve).

LOZERE

21. - **LOZERE MERIDIONALE.** - Chanac, La Canourgue, Le Bleymard, Marvejols, Mende, Saint-Germain-du-Teil, Villefort, Barre-des-Cévennes, Florac, Le Massegros, Meyrueis, Le Pont-de-Montvert, Sainte-Enimie, Saint-Germain-de-Calberte.

22. - **AUBRAC GEVAUDAN.** - Aumont, Châteauneuf-de-Randon, Fournels, Grandrieu, Langogne, Malzieu-ville, Nasbinals, Saint-Alban-sur-Limagnole, Saint-Amans-la-Lozère, Saint-Chély-d'Apcher.

Stades-repères de l'abricotier



POIRIER

TAVELURE (en particulier régions 14, 18, 19 et 20)

Le poirier est très sensible, surtout la variété William's aux attaques hâtives de tavelure. La maladie s'installe directement sur le pédoncule des fleurs et les tout jeunes fruits, compromettant la récolte de façon irrémédiable.

Bien qu'il existe des fongicides dotés d'une certaine action curative il demeure prudent de protéger ces arbres dès l'éclatement des bourgeons à fleurs - stade B - C avec un produit cuprique (bouillie bordelaise ou oxychlorure de cuivre) qui serait remplacé, aux approches de la pleine floraison, par des fongicides mieux supportés tels que captane, folpel, zirame, bénomyl, captafol, mancozèbe, méthythiophanate, thirame, carbatène, carbendazime, manèbe, propinèbe, zinèbe, zirame aux doses hectolitres portées sur les emballages.

N.B. Les doses indiquées seront multipliées par 10 pour trouver la dose nécessaire par hectare de verger (cas de traitement à faible volume d'eau).
- tolyfluanide, efficace contre la tavelure, ne peut pas être mélangé aux insecticides liquides, au parathion et au soufre mouillable.

CULTURES LEGUMIERES

ASPERGE - Protection des griffes contre le Rhizoctone violet.

Si les griffes à planter n'ont reçu de la part du vendeur aucune protection contre le Rhizoctone, procéder à un trempage dans une solution d'eau de Javel du commerce (à 12° chlorométrique, soit 1/4 de litre d'eau de Javel dans 3/4 de litres d'eau. En cas d'utilisation de berlingot, prévoir équivalence).

Le bain complet durera 15 minutes. A leur sortie les griffes seront rincées à l'eau pure et mises en place dès que possible.

Il est déconseillé de raccourcir les racines. Se contenter d'ôter celles qui ont été cassées ou meurtries. Ne jamais recouvrir les griffes de plus de quelques centimètres de terre au moment de la plantation. La fosse ne sera comblée que progressivement en cours d'été.

COLZA

CHARANCONS DE LA TIGE (région 4)

Dans le Lauragais, quelques captures sont enregistrées (C. Napi) mais toujours insuffisantes. Il convient d'être vigilant : le colza étant à un stade particulièrement sensible actuellement.

Tirage du 6 mars 1978 - 1500 exemplaires
nº d'inscription PP 531 A.D.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

.../...

P293

Nº 4 - 6 mars 1978

Les conditions climatiques de ces dernières semaines retardent l'entrée en végétation et menacent de freiner le développement normal des cultures. La virulence des parasites de saison risque d'être accrue.

ABRICOTIER

MONILIA - Le développement de ce champignon, déjà évoqué dans un précédent bulletin, doit être étroitement contrôlé. Son action sur la floraison peut être très néfaste. De plus son implantation dans un verger demeure difficile à éliminer.

Si les premières interventions déjà conseillées n'ont pu être réalisées, s'il s'agit d'une plantation où la maladie a déjà fait des ravages, ne pas hésiter à effectuer en cours et en fin de floraison deux ou trois pulvérisations avec un fongicide de synthèse type bénomyl (70 g m.a./hl); méthyl-thiophanate (100 g); carbendazime (100 g).

CERISIER et PRUNIER

MONILIA - CHENILLES DEFEUILLANTES - PUCERONS, COCHENILLES

Procéder à une pulvérisation mixte comprenant du cuivre et un oléo-parathion dès le stade B.

Bouillie bordelaise à 1,5 %
ou
oxychlorure de cuivre 50 à 0,75 %
et
oléo-parathion à la dose de 1 litre de produit commercial par hectolitre d'eau (soit 10 l à l'hectare).

PECHER

FUSICOCCUM - La maladie sévit actuellement sur la Costière du Gard. Il convient de ne pas confondre ses dégâts avec ceux du Monilia.

Ne pas utiliser de cuivre auquel le pêcher est actuellement sensible. Recourir à un fongicide de synthèse : thirame, zinèbe, zirame ou captane à la dose normale d'emploi.

THRIPS - Le pêcher, mais surtout les nectarines, sont sensibles aux piqûres de ce ravageur. Celui-ci s'introduit dans les boutons floraux et pique les ovaires qui donneront ensuite des fruits déformés ou grisaillés, donc invendables.

Des interventions peuvent être réalisées avant et après la floraison. les dernières sont les plus efficaces.

Avant l'ouverture des fleurs il convient de ne mettre en jeu que des spécialités portant la mention "Non dangereux pour les abeilles" type pirimicarbe à la dose de 37 g,4 m.a./hl (Pirimor).

Au cours de la chute des pétales faire appel au méthamidophos (Tamaron) 50 g de m.a./hl soit 125 g de produit commercial ou à une spécialité à base de lindane (à la dose indiquée par les firmes commerciales).

.../...